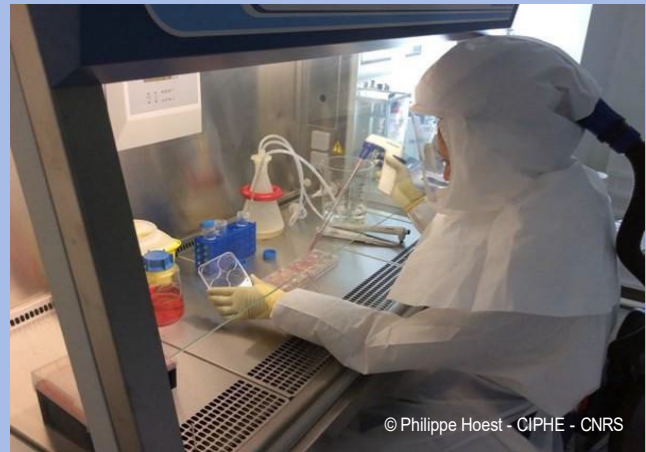


## Formation « Bonnes pratiques pour la mise en œuvre d'agents biologiques pathogènes conventionnels et non conventionnels (Prion et Prion-like) »

Comment manipuler des agents biologiques hautement pathogènes en toute sécurité en zone de confinement biologique de niveau 2 et 3 ? Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en place et les compétences à disposer ?

La mise en œuvre, sécurisée, d'agents biologiques hautement pathogènes pour l'homme, nécessite de travailler dans des environnements confinés particuliers communément dénommés « L2 et L3 ». Ces zones confinées sont à elles seules insuffisantes pour assurer la sécurité des personnels y travaillant. En effet, si l'on souhaite maîtriser le risque biologique il est nécessaire de faire appel également aux



Bonnes Pratiques de Laboratoire ainsi qu'à l'utilisation d'équipements de protection collectifs et individuels. Tout personnel travaillant dans ces environnements atypiques se doit d'être formé et de maintenir à jour ses compétences afin de pouvoir évoluer au quotidien en toute sécurité et d'être en permanence dans la performance.

### Objectifs :

- Connaissances générales du fonctionnement d'une installation confinée de niveau 2 et 3
- Bonnes pratiques de laboratoire appliquées aux protocoles expérimentaux
- Identification et évaluation des risques à travers le document unique
- Maîtrise de la gestion des déchets à risques biologiques
- Importance du suivi médical et savoir réagir de façon adapté en cas d'urgence en zone confinée de niveau 2 et 3

**Communauté ciblée :** Cette formation s'adresse en priorité aux expérimentateurs (opérateurs et concepteurs de projets) mettant en œuvre des agents biologiques hautement pathogènes et tout particulièrement les Agents Transmissibles Non Conventionnels (ATNC).

#### 1ère session

► 2- 4 avril 2024

► 15 participants

► Lieu – CNRS de Villejuif

#### Contacts

Inscription : Marion LAHORTE - IFSEM  
[marion.lahorte@cnrs.fr](mailto:marion.lahorte@cnrs.fr)

Renseignements : Stéphane Nicolas  
[stephane.nicolas@cnrs.fr](mailto:stephane.nicolas@cnrs.fr)

#### Inscriptions

Avant le : 28 février 2024

Formulaire d'inscription  
en ligne : [Cliquez ici](#)

## PROGRAMME PREVISIONNEL

- Installations confinées de niveau 2 et 3 : Description, exploitation et procédures d'accès
- Maîtrise des bonnes pratiques de laboratoire :
  - PMCA,
  - Cryostat
- Prion-like : confinement et mise en œuvre
- Maîtrise de la gestion des déchets à risques biologiques
- Nettoyage et désinfection des surfaces, validation
- Importance du suivi médical
- Évaluation des risques
- Situations d'urgence et organisation interne des secours

### **Méthodes pédagogiques :**

- *Études de cas, QCM, vidéos et mise en situation*
- *Partage d'expériences avec les participants*

### Comité de pilotage :

#### **CNRS :**

- Stéphane NICOLAS, Chargé de mission CNRS « risques biologiques », CNRS Délégation Provence et Corse
- Nathalie BILLON, Institut de Biologie Valrose, Déléguée scientifique CNRS Biologie

#### **CEA :**

- Alexandra LEITERER, Chargée d'affaires CQSE Paris-Saclay

#### **INSERM :**

- Béatrice BIÉ, Médecin coordinateur national
- Alain RUSCONI, Médecin du travail, Chargé de mission aux risques biologiques

#### **INRAe :**

- Pierre SIBILLE, Chargé de recherches Macroassemblages protéiques & maladies à prion
- Angélique IGEL, Professeur Junior, Macroassemblages protéiques & maladies à prion



© Philippe Hoest - CIPHE - CNRS